

## Chances d'être admis en M2 Droit fiscal

Par **Lili1992**, le **26/04/2014** à **15:00**

Bonjour,

Je suis actuellement en M1 Droit des affaires. Je suis un peu déçue de mes notes du 1er semestre car je m'attendais à mieux par rapport au travail que j'avais fourni. Je n'ai donc eu que 10,9 de moyenne générale au 1er semestre. Je me pose alors la question de savoir si j'ai des chances d'être admise en M2 Droit fiscal, sachant que j'ai eu 11 de moyenne dans cette matière au 1er semestre.

Je pense avoir vraiment mieux réussi le 2nd semestre, mais comme les résultats arrivent un peu tard, je me demande si les responsables de M2 les regardent vraiment. Qu'en pensez-vous ?

J'angoisse à l'idée de n'être acceptée dans aucun M2, surtout que je ne postule qu'aux M2 en lien avec avec le droit fiscal et seulement dans la région Est, donc à peu près 11-12 M2. Je sais que je ne pourrais pas me déplacer à l'autre bout de la France car cela sera très difficile pour moi, donc je ne vois pas vraiment l'intérêt de postuler dans toute la France. De plus, si je ne suis pas admise en M2 droit fiscal de la fac où j'étudie actuellement, aurais-je des chances d'être admise ailleurs ? Si oui, cela ne me paraît pas très logique, puisque normalement les étudiants des M1 de la fac où se trouve le M2 sont censés être en quelques sortes "privilegiés" par rapport à ceux venant de l'extérieur.

Tout le monde répète sans cesse qu'il faut avoir la mention en M1, du coup je suis complètement désespérée puisque je ne l'ai pas eu au 1er semestre.

De plus, le mandataire judiciaire vers lequel je vais faire un stage cet été m'a clairement dit que 11 de moyenne en M1 était insuffisant pour la suite de mes études.

Sachant que nous sommes un peu moins de la moitié de la promo à avoir validé le 1er semestre, et sachant que j'ai déjà fait un stage et que j'en ai encore 2 à faire à partir du mois de mai, avoir 10,9 de moyenne est-ce si catastrophique que ça ?? N'ai-je vraiment aucune chance d'intégrer le M2 droit fiscal en question ??

Merci d'avance pour vos réponses et vos conseils.

Par **Alister**, le **26/04/2014** à **15:41**

Bonjour Lili,

Je ne peux malheureusement pas vous donner un témoignage vu que je n'étais pas dans votre situation mais j'espère aider un minimum.

D'après ce que j'ai compris, vous auriez déjà fait 1 stage et vous en avez déjà 2 autres ? Si c'est le cas, il faut réellement que vous les mettez en valeur dans vos candidatures, tout le monde n'a pas la chance d'avoir autant de stages en postulant en M2. Généralement les candidats en ont un seul(s'ils en ont un).

Par ailleurs en effet, 11 de moyenne est relativement insuffisant mais ça reste une note correcte (ce qui est dommage par contre c'est votre note en droit fiscal). Je pense que bien entendu votre moyenne vous ferme certaines portes (notamment certaines universités parisiennes qui ne prennent que des promo à 3/4 remplies d'étudiants ayant une mention).

Ceci dit, vous avez déjà postulé à une quantité non négligeable de M2, avec autant de stages et une moyenne juste mais correcte, je pense que vous avez vos chances d'être admise. Anecdote mise à part : je dois bien avouer avoir été surpris de lire que seule la moitié de votre promo en M1 avait pu valider leur 1er semestre.

Dans tous les cas, il est surtout important de bien vous mettre en valeur. Certaines fois, je conseillerais presque de ne pas hésiter de demander des informations par mails (ou physiquement si possible) directement aux directeurs de Master pour se faire remarquer (surtout en étant sur liste d'attente). Ça peut ne pas être bien pris, mais ça a souvent l'effet inverse.

A vous de trouver la meilleure manière de vous "vendre", l'expression est barbare mais réaliste.

Bon courage pour la suite !

Par **Lili1992**, le **26/04/2014 à 16:11**

Tout d'abord je vous remercie pour votre réponse.

Effectivement j'ai déjà fait un stage d'1 mois dans une étude de notaire (j'avoue que ça n'a pas trop de rapport avec le M2 fiscalité mais je ne savais vraiment pas vers quel métier m'orienter quand j'étais en licence et du coup ça m'a permis au moins d'éliminer le métier de notaire ). Je vais en faire un le mois prochain pendant 1 mois chez un avocat fiscaliste, d'ailleurs il fait passer des entretiens dans le cadre du M2 fiscalité que je souhaite intégrer donc ça peut peut être être un plus ??

J'ai également un stage de 3 mois à faire tout l'été chez un mandataire judiciaire. Je ne veux certes pas exercer ce métier plus tard mais comme je voulais absolument pratiquer du droit pendant quelques mois après 4 années de pure théorie et ayant reçu que des réponses négatives des avocats fiscalistes alors j'ai postulé aussi auprès de plusieurs mandataires judiciaires.

Ça me rassure un peu que vous pensiez que ma moyenne est correcte. Mais pensez-vous que si j'ai la mention au 2nd semestre cela sera pris en compte ? Les responsables regardent-

ils vraiment les notes du 2nd semestre ? Cela serait vraiment dommage pour moi sinon.

Concernant les universités parisiennes, je n'avais de toute façon pas l'ambition ou la volonté d'intégrer l'une d'entre elles donc cela ne m'embête pas vraiment.

Comment dois-je me mettre en valeur ? En montrant que j'ai des connaissances et que je suis passionnée par le droit fiscal ? De quoi dois-je parler pour me mettre en valeur dans mes lettres de motivation également ?

Merci.

Par **bulle**, le **26/04/2014 à 17:05**

Bonjour,

Je vous conseille de mettre en valeur les matières que vous avez étudiées (en rapport avec le M2 bien sûr: fiscalité, compta, droit des sociétés, etc) et surtout vos STAGES tant ceux déjà fait, que ceux que vous allez faire.

Mettez en avant votre intérêt pour le droit par votre volonté de mettre en pratique vos connaissances acquises à la fac. Montrez que vous êtes vraiment très motivée pour entrer dans ce M2 qui pourra compléter les stages que vous aurez effectués à la rentrée et qui vous permettra d'atteindre votre objectif professionnel ensuite.

10,9 de moyenne ce n'est certes pas génial mais c'est loin d'empêcher d'avoir un Master 2. En outre, je pense que les notes du 2ème semestre restent importantes si, par exemple, on vous met sur liste complémentaire pour un M2. Si c'est le cas, il faudra envoyer ces notes au directeur du M2 concerné dès que vous les aurez.

Enfin, je vous incite fortement à lire nos conseils quant à la lettre de motivation à faire pour entrer en M2: <http://www.juristudiant.com/forum/methodologie-lettre-de-motivation-m2-t18934.html>

Par **Lili1992**, le **26/04/2014 à 17:36**

Merci beaucoup pour votre réponse. Je vais bien mettre en avant les matières que j'ai étudié et mes stages.

Je devrais peut être attendre d'avoir les résultats du semestre 2 pour postuler au master 2 de droit fiscal vu que la date limite de dépôt des candidatures est le 20 juin. Qu'en pensez-vous ?

J'avais aussi une autre question. Est-ce que c'est possible de repostuler à ce master 2 l'année prochaine si je ne suis pas admise cette année ? Si oui, est-ce qu'ils tiendront compte du fait que je postule pour la 2ème fois ou pas du tout ?

Est-ce que faire un master 1 CCA peut être bien vu pour intégrer le master 2 de droit fiscal ?

Sachant que je m'en sors très bien en comptabilité.

Par **bulle**, le **26/04/2014** à **17:50**

- Oui vous pouvez attendre les résultats mais la question est de savoir si vous les aurez le 20 juin. Attention car pour certains masters la date limite est bien plus tôt.

- Vous pouvez repostuler mais il faudra alors que vous puissiez avancer de nouveaux éléments sur votre CV (stages ou autres).

- Pour le Master 1 CCA, je ne pense pas que cela soit une bonne idée car pour la compta, cela suffira si vous en avez fait un peu. Un M1 dans ce domaine ne vous desservira pas mais ne vous aidera pas non plus à mon avis.

Par **Lili1992**, le **26/04/2014** à **19:24**

Donc si je ne suis pas admise en M2 droit fiscal, il vaut mieux dans ce cas faire des stages plutôt que de faire un master 1 qui pourrait être complémentaire au master 1 droit des affaires ou même carrément un master 1 droit des affaires dans une autre fac ?

Par **bulle**, le **26/04/2014** à **20:38**

Un deuxième M1 droit des affaires serait inutile vu que vous en aurez déjà un. Je pense qu'à la rigueur, un deuxième M1 complémentaire et des stages au cours de cette année d'attente serait un bon plan C.

Un bon plan B serait un Master 2 pro mais dans un autre domaine (pas très éloigné) et donc un stage.

Mais ne stressez pas trop, je pense vraiment que vous avez toutes vos chances pour décrocher un M2 en fiscal.

Si jamais vous voulez me soumettre votre lettre de motivation en MP, n'hésitez pas.

Par **ClémentViet**, le **28/04/2016** à **20:21**

Bonjour, je suis actuellement en M1 Droit des affaires à l'université Rennes 1, avec pour ambition d'intégrer un M2 de droit fiscal. Néanmoins, je suis assez stressé à l'idée de n'avoir aucun M2 l'année prochaine.

J'ai obtenu 12.5 au premier semestre, avec 10.5 en partiel de fiscalité indirecte et 15 en TD.

J'ai eu une mention chaque année de licence.

J'ai réalisé ma licence dans une faculté privée, pensez que cela puisse être mal vu par

certains directeurs de M2?

De plus, j'ai suivi un parcours de droit public en L3, ce qui m'a amené à ne pas faire de droit des sociétés. Est ce vraiment pénalisant pour le dossier, voir rédhibitoire ?

À mon crédit, j'ai réalisé quelques stages: 3 mois au total chez un avocat fiscaliste, et un emploi de rédacteur d'articles sur la fiscalité pour un site internet.

Ai-je des chances d'intégrer un M2 en droit fiscal en province ? Et sur Paris, où la sélectivité est plus forte ?

Merci d'avance pour vos avis :)